

RESULTATS DE L'ENQUETE NATIONALE SUR LES PRATIQUES DE JEU D'ARGENT ET DE HASARD EN 2014

SYNTHESE

L'enquête ENJEU 2014, deuxième enquête nationale sur les pratiques de jeu d'argent et de hasard, résulte d'une collaboration de l'Observatoire des jeux (ODJ) et de l'Institut national de prévention et d'éducation à la santé (INPES). L'enquête a été réalisée dans le cadre du dernier exercice de la série d'enquêtes appelées Baromètres santé, qui abordent les différents comportements et attitudes de santé des Français, que l'Institut national de prévention et d'éducation pour la Santé (INPES) mène, en partenariat avec de nombreux acteurs de santé. Le module jeu de cette enquête a été coordonné par l'Observatoire des jeux (ODJ). Il porte sur l'ensemble des jeux d'argent et de hasard : jeux de tirage, jeux de grattage, paris hippiques, paris sportifs, poker et autres jeux de cartes, machines à sous et autres jeux de casinos, que ce soit selon des modalités traditionnelles ou en ligne.

Il s'agit d'une enquête téléphonique. Le terrain de l'enquête, confié à l'institut IPSOS, s'est déroulé du 11 décembre 2013 au 31 mai 2014. L'échantillon comprend près de 16 000 individus représentatifs de la population française âgée de 15 à 75 ans.

La réalisation d'une nouvelle enquête en 2014, quatre ans après la première réalisée en 2010 juste avant le changement du cadre législatif sur les jeux d'argent et de hasard qui a étendu l'offre légale, permet de comparer les résultats à ceux de la précédente. L'évolution, sur cette période, des pratiques de jeux des Français, de leur fréquence, de leur intensité ainsi que de l'importance des dommages engendrés est ainsi documentée. Les résultats sont présentés et analysés dans une note de l'ODJ¹. Les principaux enseignements sont les suivants :

Une activité en nette augmentation

En 2014, plus de sept Français âgés de 15 à 75 ans (74,0 %) déclarent avoir joué au moins une fois à un jeu d'argent et de hasard au cours de leur vie et plus de la moitié (56,2 %) au moins une fois au cours de l'année écoulée. Ces joueurs ont principalement recours à des supports traditionnels ; seulement 7,3 % des joueurs ont pratiqué cette activité sur internet au cours de l'année écoulée, soit une prévalence du jeu en ligne rapportée à la population générale de 4,1 %.

La proportion de Français ayant pratiqué des jeux d'argent et de hasard au cours de l'année

¹ Jean-Michel Costes, Vincent Eroukmanoff, Jean-Baptiste Richard, Marie-Line Tovar, **Les jeux d'argent et de hasard en France en 2014**. Note de l'ODJ n° 6, 2015, 9p.

écoulée a très sensiblement augmenté depuis 2010, passant de 46,4 % à 56,2 %, soit une augmentation de près de 10 points.

Davantage de pratiques problématiques

Une large majorité des personnes pratiquant des jeux d'argent et de hasard le font de manière occasionnelle et non problématique. Au regard de l'outil utilisé pour mesurer les comportements problématiques (indice canadien du jeu excessif-ICJE), on estime à 2,2 % le nombre de joueurs « à risque modéré » et 0,5 % le nombre de joueurs « excessifs » soit respectivement, environ 1 million d'une part et 200 000 Français d'autre part.

La prévalence de « jeu excessif » reste stable entre 2010 et 2014. Mais la prévalence de « jeu à risque modéré » a significativement augmenté sur cette même période, passant de 0,9 % à 2,2 % (il faut noter toutefois qu'une partie de cette augmentation est due à une amélioration méthodologique dans l'enquête 2014 qui permet de mieux repérer ces comportements de jeu).

Les joueurs problématiques (joueurs à risque modéré ou excessifs) sont plus souvent des hommes et plus jeunes que l'ensemble des joueurs. Ils appartiennent à des milieux sociaux plus modestes et sont moins diplômés qu'eux. Sur le plan professionnel, ils sont moins actifs que l'ensemble des joueurs.

Les difficultés rencontrées par une partie des joueurs en raison de leur activité de jeu d'argent et de hasard sont liées à leurs habitudes et pratiques de jeu. Une fréquence ou une dépense de jeu élevée, la pratique de certaines activités (poker, jeux de casino ou paris sportifs et hippiques), la multi-activité, le fait de jouer à ces jeux d'argent sur Internet sont des facteurs prédictifs significatifs de jeu problématique.

Une pratique effective chez les mineurs malgré l'interdiction de l'offre à leur égard

La loi française interdit l'offre de jeux d'argent et de hasard aux mineurs. L'enquête révèle cependant qu'un jeune mineur âgé de 15 à 17 ans sur trois (32,9 %) a joué au moins une fois à un jeu d'argent et de hasard au cours de l'année écoulée. Chez les joueurs mineurs, les activités principalement pratiquées sont dans l'ordre décroissant : les jeux de grattage (66,5 %), les paris sportifs (31,7 %) et les jeux de tirage (22,4 %).

Parmi les mineurs qui ont joué au moins une fois au cours de l'année écoulée, 25,4 % sont classés « à faible risque » et 11,0 % « problématique » (regroupant « risque modéré » et « excessif »). Précisons que ces chiffres sont obtenus avec le questionnaire ICJE plus adapté aux adultes qu'aux mineurs.